

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **15 octobre 2007**

Délibération n° 2007-4426

commission principale : **développement économique**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Pôle de compétitivité Lyonbiopôle - Soutien aux projets de recherche et développement (R&D) 2007 - Soutien au projet CollectAIR**

service : **Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation**

Rapporteur : Monsieur Laréal

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 157

Date de convocation du Conseil : 5 octobre 2007

Secrétaire élu : Madame Samia Belaziz-Bouziani

Compte-rendu affiché le : 16 octobre 2007

Présents : MM. Collomb, Bret, Da Passano, Dumont, Mme Pedrini, M. Charrier, Mme Vullien, MM. Touraine, Buna, Muet, Reppelin, Darne J., Colin, Mme Elmalan, MM. Vesco, Calvel, Duport, Lambert, Malaval, Mme Gelas, MM. Joly, Crédoz, Abadie, Polga, Pillonel, Claisse, Barral, Mme Guillemot, MM. Laurent, David, Mmes Vessiller, Rabatel, Mailler, MM. Crimier, Passi, Allais, Assi, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Beauverie, Béghain, Mme Belaziz-Bouziani, M. Benarbia, Mmes Bertrix, Besnard, MM. Bideau, Bonnard, Bouju, Braillard, Brochier, Broliquier, Buffet, Buronfosse, Chaffringeon, Clamaron, Collet, Communal-Haour, Mme d'Anglejan, M. Darne JC., Mme David, MM. Delorme, Denis, Mme Desbazeille, MM. Deschamps, Desseigne, Mme Dubost, MM. Durieux, Fillot, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Mme Frieh, MM. Gerin, Gigot, Giordano, Girod, Guétaz, Guimet, Hugué, Mme Isaac-Sibille, MM. Jeannot, Julien-Laferrière, Laréal, Lelièvre, Lévêque, Linossier, Longueval, Mansot, Mme Marquaille, M. Marquerol, Mme Mermoud, MM. Meyer, Morales, Mmes Mosnier-Laï, Nachury, M. Nissanian, Mmes Orcel-Busseneau, Pallega, M. Perret, Mme Pesson, M. Petit, Mme Peytavin, M. Plazzi, Mme Puvis de Chavannes, M. Rémond, Mme Reynaud, MM. Rivalta, Roche, Rousseau, Roux de Bezieux, Sardat, Sauzay, Serres, Mme Spiteri, MM. Sturla, Terracher, Terrot, Tête, Thivillier, Touati, Mme Tourniaire, MM. Uhlrich, Vaté, Vincent, Mme Yéréman.

Absents excusés : MM. Daclin (pouvoir à M. Julien-Laferrière), Blein (pouvoir à M. Darne JC.), Balme (pouvoir à M. Buronfosse), Barge (pouvoir à M. Rousseau), Bertrand (pouvoir à M. Pillonel), Chapas (pouvoir à M. Assi), Chevailler (pouvoir à M. Plazzi), Mme Decieux (pouvoir à Mme Bargoin), MM. Dubernard (pouvoir à M. Jeannot), Galliano (pouvoir à M. Laurent), Gignoux (pouvoir à Mme Frieh), Gonon (pouvoir à M. Forissier), Mme Guillaume (pouvoir à M. Sturla), MM. Imbert (pouvoir à M. Desseigne), Millon (pouvoir à M. Barthélémy), Pacalon (pouvoir à Mme David), Mmes Perrin-Gilbert, Petitjean (pouvoir à M. David), MM. Rendu (pouvoir à M. Clamaron), Sangalli (pouvoir à Mme Vullien), Téodori (pouvoir à Mme Tourniaire), Turcas (pouvoir à M. Communal-Haour).

Absents non excusés : Mmes De Coster, Decriaud, MM. Genin, Guillemot, Le Gall, Nardone, Philip, Mme Psaltopoulos, M. Vial.

Séance publique du 15 octobre 2007**Délibération n° 2007-4426**

commission principale : développement économique

commune (s) :

objet : **Pôle de compétitivité Lyonbiopôle - Soutien aux projets de recherche et développement (R&D) 2007 - Soutien au projet CollectAIR**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation

Le Conseil,

Vu le rapport du 26 septembre 2007, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Lyonbiopôle

Centre d'excellence mondial en matière de vaccin et de diagnostic, Lyonbiopôle a pour but d'appréhender les maladies infectieuses humaines et animales de façon globale, du diagnostic et de la prévention jusqu'au traitement en intégrant les systèmes d'administration originaux. Cette approche intégrée vise à élaborer un bouclier sanitaire qui va de l'identification du virus à la protection des populations.

Lyonbiopôle a été conçu comme une usine à projets multipartenariaux de recherche et développement (R&D) et comme un outil d'interface et de rapprochement entre industriels et académiques. Depuis 2005, Lyonbiopôle a accompagné et labellisé 53 projets de R&D multipartenariaux. 22 projets représentant 86,6 M€ d'investissement ont été notifiés officiellement et ont obtenu 28 M€ d'aide publique selon la répartition suivante :

- 6 projets soutenus par le Fonds de compétitivité des entreprises (FCE) - investissement 61,2 M€ / aide accordée 16,6 M €,
- 14 projets soutenus par l'Agence nationale de la recherche (ANR) - investissement 20 M€ / aide accordée 8 M€,
- 2 projets soutenus par la commission européenne - investissement 5,4 M€ / aide accordée 3,4 M€.

Avec près de 28 000 emplois dans les biotechnologies, la région Rhône-Alpes est le deuxième employeur national de ce secteur en forte croissance. Lyonbiopôle, unique pôle mondial de compétitivité de l'agglomération lyonnaise, représente l'atout principal de la politique de soutien à la filière des sciences de la vie que la Communauté urbaine met en œuvre depuis dix ans. La Communauté urbaine est, en effet, à l'initiative de Lyonbiopôle.

Par délibération en date du 11 septembre 2006, le conseil de Communauté a approuvé le principe d'intervention de la Communauté urbaine sur les projets de recherche et développement des cinq pôles de compétitivité qu'il soutient et a voté l'individualisation d'une autorisation de programme à hauteur de 6 M€ pour le pôle de compétitivité Lyonbiopôle.

Chaque année, les projets labellisés par le pôle font l'objet d'une validation par l'Etat et donnent lieu à une convention-cadre avec l'Etat dans laquelle chaque financeur définit son niveau d'intervention. Un nouveau projet de R&D, labellisé le 25 avril 2007 par le conseil d'administration de Lyonbiopôle, a été retenu officiellement par l'Etat dans le cadre du quatrième appel à projets du Fonds de compétitivité des entreprises.

Au vu des enjeux économiques liés et des acteurs industriels impliqués, la Communauté urbaine envisage de soutenir le projet CollectAIR. Elle se propose en particulier de soutenir financièrement la participation à ce projet de l'ENS Lyon et de la société Elyo Cylergie basée à Ecully.

Le projet labellisé : CollectAIR

a) - Les enjeux du projet

Le projet s'adresse au mode de transmission environnemental des infections nosocomiales. A l'heure actuelle, il n'existe pas de système de collecte de micro-organismes utilisé de façon systématique dans les hôpitaux permettant une analyse continue de la qualité de l'air. Par conséquent, les risques de transmission infectieuse par l'air sont mal connus. Les marchés visés concernent l'équipement des établissements de santé et, plus généralement, les installations de traitement de l'air.

b) - Les partenaires

Trois entreprises de biotechnologie, basées dans le Rhône, l'Isère et l'Ain, ainsi que le CEA Leti (commissariat à l'énergie atomique), le CSTB (laboratoire de microbiologie des environnements intérieurs), l'ENS Lyon (ENS de Lyon-laboratoire de virologie humaine, Inserm U758).

c) - La description du projet

Le projet de recherche a pour objectif de réaliser un prototype original préindustriel permettant un prélèvement aérien en milieu hospitalier adapté à l'analyse des particules biologiques de toutes tailles (bactéries, virus). Ce système de collecte repose sur un principe original breveté permettant d'obtenir, d'une part, de bons rendements de capture quelle que soit la taille et, d'autre part, un très fort facteur de concentration adapté aux prélèvements en flux continu.

d) - Les retombées attendues pour les entreprises et le territoire

Dans un premier temps, le projet de réalisation d'un prototype préindustriel de prélèvement aérien va permettre l'embauche de trois chercheurs durant trois années. Dans un deuxième temps, de nouvelles applications seront envisagées, notamment par l'association de ce système de prélèvement avec un module de préparation d'échantillon et/ou d'analyse donnant lieu à un système intégré allant du prélèvement à l'analyse. Ce système intégré sera le point de départ d'autres programmes plus ambitieux qui auront pour finalité le développement de chaînes complètes d'analyses dédiées chacune à un ou plusieurs paramètres biologiques infectieux. Ces futurs projets seront également réalisés dans la région et permettront ainsi une croissance progressive des emplois.

e) - Le financement du projet

Le budget total du projet est de 2 639 330 € sur 36 mois. Une aide totale de 1 073 964,60 € est demandée auprès du Fonds de compétitivité des entreprises de l'Etat et auprès de la Communauté urbaine, de la région Rhône-Alpes, du conseil général de l'Ain, du conseil général de l'Isère et de la Métro (communauté d'agglomération Grenoble Alpes Métropole).

Le budget et les aides financières se répartissent de la manière suivante (en €) :

Nom du partenaire	Dépt.	Ville	Assiette	Taux d'aide	Montant total subvention (en €)	FUI (Etat)	Région Rhône-Alpes	Grand Lyon	CG Isère	La Métro	CG Ain
entreprise 1	1	Culoz	793 000	30 %	237 900,00	166 549,00					71 351,00
CEA - Leti	38	Grenoble	754 000	40 %	301 600,00	86 137,60			66 000,00	149 462,40	
CSTB	77	Marne la Vallée	373 656	40 %	149 462,40	149 462,40					
entreprise 2	38	Bernin	504 000	45 %	226 800,00		226 800,00				
entreprise 3	69	Ecully	80 674	30 %	24 202,20			24 202,20			
ENS Lyon	69	Lyon	134 000	100 %	134 000,00			134 000,00			
total			2 639 330		1 073 964,60	402 149,00	226 800,00	158 202,20	66 000,00	149 462,40	71 351,00

Le projet précité, labellisé par Lyonbiopôle et retenu officiellement par l'Etat, est caractérisé par une forte implication des PME localisées sur le territoire de Rhône-Alpes et représente un investissement global de 2,6 M€.

Les partenaires privés des projets apportent environ 1,6 M€, l'aide publique obtenue se monte à 1,1 M€, financée par le FCE (393 k€) et les partenaires régionaux de Lyonbiopôle, la Communauté urbaine (158 k€), la région Rhône-Alpes (235 k€), le conseil général de l'Ain (71 k€), la Métro (149 k€) et le conseil général de l'Isère (66 k€).

Les modalités d'intervention de la Communauté urbaine

La Communauté urbaine souhaite soutenir le projet CollectAIR en apportant une subvention totale de 158 202,20 € pour l'ENS de Lyon et Elyo Cylergie, société lyonnaise de biotechnologie, sur la période 2008-2011 selon les modalités définies dans la convention faisant l'objet du présent rapport.

La participation financière de la Communauté urbaine fera l'objet de conventions particulières avec les contractants du projet. Un comité de suivi animé par l'Etat sera mis en place afin de s'assurer du bon déroulement du projet ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Décide de soutenir le projet CollectAIR pour un montant de 158 202,20 € dans le cadre des projets de R&D de Lyonbiopôle retenus par l'Etat.

2° - Approuve la convention-cadre 2007-2010 entre l'Etat et les collectivités locales partenaires.

3° - Autorise monsieur le président à signer ladite convention-cadre.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,